



## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2024 – 18h00

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal légalement convoqué le vendredi six décembre l'an deux mille vingt-quatre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en Mairie, Salle du conseil, sous la présidence de Monsieur BLUTEAU Jean-Michel, Maire de Villemomble.

**Présents :** M. Jean-Michel BLUTEAU, Mme Pascale PAOLANTONACCI, M. Alex BOULON, M. Patrick PRINCE (jusqu'à la délibération n°17), M. Riad MAHMOUD, Mme Isabelle HECK, M. Eric MALLET, M. Jean-Christophe GERBAUD, Mme Patricia FITAMANT, Mme Concetta LEFEBVRE, M. Philippe LABRO, Mme Françoise POLONI, Mme Françoise SERONDE, M. Alain FITAMANT, Mme Jeannine VENACTER, M. François ACQUAVIVA, M. Guy ROLLAND, M. Jovan AVRAMOVIC (jusqu'à la délibération n°17), Mme Laurence MÉLART, Mme Françoise BERGOUIGNOU, M. Gilbert LE MASSON, M. Patrice CALMÉJANE, Mme Elisabeth POCHON, M. Jean-Marc MINETTO, Mme Sandrine VERBEQUE, M. Lahoussaine BIYOUKAR, M. Hubert HADAD.

**Absents, représentés :** M. Patrick PRINCE représenté par Mme MELART (à compter de la délibération n°18), M. Jean-Christophe GERBAUD représenté par M. Jean-Michel BLUTEAU, M. Serge ZARLOWSKI représenté par Mme Concetta LEFEBVRE, Mme Arlette CÉDÉCIAS représentée par Mme Jeannine VENACTER, M. Jovan AVRAMOVIC représenté par M. FITAMANT Alain (à partir de la délibération n°18), Mme Nathalie BLANCO représentée par M. Riad MAHMOUD, M. Thibaud DE GALLIER DE SAINT SAUVEUR représenté par M. Gilbert LE MASSON, Mme Laura LEFEBVRE représentée par Mme Françoise BERGOUIGNOU, M. Aram KALANYAN représenté par M. Patrice CALMEJANE, M. Nathanaël BANCEL représenté M. Jean-Marc MINETTO, Mme Anne LECOEUR représentée par M. Lahoussaine BIYOUKAR.

**Absents :** -

**Secrétaire de séance :** M. Riad MAHMOUD.

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du conseil, et constate que la condition de quorum est remplie.

Monsieur Riad MAHMOUD a été élu secrétaire de séance à **l'unanimité**.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du retrait d'un point inscrit à l'ordre du jour concernant la délibération n°13 relative à l'attribution de la garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de Villemomble - Grand Paris Grand Est à hauteur de 100%, souscrit dans le cadre du financement de l'opération de réhabilitation située 12 à 38 rue Bénoni Eustache à Villemomble.

Monsieur le Maire passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

- ↳ Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 18 octobre 2024.  
**Dossier adopté à la majorité.**
- ↳ Liste des décisions, contrats et marchés conclus par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation ou passés par la Ville.



1. Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57 pour l'année 2025.  
**Dossier adopté à la majorité.**
2. Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2025.  
**Dossier adopté à la majorité.**
3. Approbation de l'avenant n°1 à la convention passée avec la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, visant à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.  
**Dossier adopté à l'unanimité des votes exprimés.**
4. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'association Villemomble Sports.  
**Dossier adopté à la majorité.**
5. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'association Villemomble Handball.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
6. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'Association Artistique et Culturelle de Villemomble.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
7. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'Association pour le Développement Economique entrepreneurial commercial et de l'Emploi à Villemomble dite (ADEEV).  
**Dossier adopté à la majorité.**
8. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'association intercommunale "Mission Locale de Gagny/Villemomble/Les Pavillons-sous-bois".  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
9. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et l'association Villemomble Partage.  
**Dossier adopté à l'unanimité.**
10. Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Villemomble et le Centre Communal d'Action Sociale.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
11. Attribution d'une subvention exceptionnelle complémentaire à l'association Villemomble Sports pour sa section tennis, au titre de l'année 2024.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**



12. Fusion par voie d'absorption de l'Office Public de l'Habitat de Villemomble Grand Paris Grand Est par la SA d'HLM VILOGIA et Protocole d'accord relatif à cette fusion entre l'EPT Grand Paris Grand Est, l'OPH de Villemomble GPGE et la société anonyme d'Habitation à Loyer modéré VILOGIA – Engagements de la Ville de Villemomble.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 29**  
**Voix « Pour » : 15**  
**Voix « Contre » : 14**  
**Abstentions : 6**  
**Dossier adopté à la majorité.**
13. Attribution de la garantie d'emprunt à l'Office Public de l'Habitat de Villemomble - Grand Paris Grand Est à hauteur de 100%, souscrit dans le cadre du financement de l'opération de réhabilitation située 12 à 38 rue Bénoni Eustache à Villemomble.  
**Retrait du dossier de l'ordre du jour du Conseil municipal.**
14. Réalisation d'un emprunt d'un montant de 3 500 000 euros auprès de l'Agence France Locale.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 33**  
**Voix « Pour » : 18**  
**Voix « Contre » : 15**  
**Abstentions : 2**  
**Dossier adopté à la majorité.**
15. Cession des parcelles sises 95 à 97 avenue de Rosny à Villemomble, cadastrées section AE n° 100 et 147, d'une contenance respective de 2 168 m<sup>2</sup> et 1 102 m<sup>2</sup>, soit une surface totale de 3 270 m<sup>2</sup>.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 34**  
**Voix « Pour » : 19**  
**Voix « Contre » : 15**  
**Abstentions : 1**  
**Dossier adopté à la majorité.**
16. Rétrocession du droit au bail commercial du local sis 43 avenue Outrebon à Villemomble, suite à l'exercice du droit de préemption : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 32**  
**Voix « Pour » : 19**  
**Voix « Contre » : 13**  
**Abstentions : 3**  
**Dossier adopté à la majorité.**



17. Rétrocession du droit au bail commercial du local sis angle 20 avenue Outrebon, 10 rue Pasteur à Villemomble : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote secret électronique.**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 34**  
**Voix « Pour » : 18**  
**Voix « Contre » : 13**  
**Abstentions : 3**  
**Dossier adopté à la majorité.**
18. Rétrocession du fonds de commerce sis 45 avenue Outrebon à Villemomble : Validation du projet de reprise et choix du cessionnaire.  
**Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé au vote à bulletins secrets. Après dépouillement, il a été constaté les résultats suivants :**  
**Nombre de votants : 35**  
**Nombre de suffrages exprimés : 34**  
**Voix « Pour » : 21**  
**Voix « Contre » : 13**  
**Bulletins nuls : 1**  
**Bulletins blancs : 0**  
**Dossier adopté à la majorité.**
19. Avenants au contrat de ville cadre "Engagements Quartiers 2030" : Approbation de la Charte territoriale et de la convention communale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) 2025-2030.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
20. Régime indemnitaire de la filière police - Instauration de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement (ISFE).  
**Dossier adopté à la majorité.**
21. Protection Sociale Complémentaire - Participation financière à la couverture des agents à compter du 1er janvier 2025.  
**Dossier adopté à l'unanimité.**
22. Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
23. Majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Municipaux.  
**Dossier adopté à la majorité.**
24. Création de divers emplois pour accroissement saisonnier d'activité durant l'année 2025.  
**Dossier adopté à l'unanimité.**
25. Avis du Conseil municipal sur la liste des dérogations au repos dominical accordées aux concessionnaires automobiles, aux commerces de détails, aux commerces de détail alimentaire pour l'année 2025 à Villemomble.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**
26. Fixation de la rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement rénové de la population en 2025.  
**Dossier adopté à l'unanimité.**



27. Rapport annuel pour l'exercice 2023 des Recours Administratifs Préalables Obligatoires (RAPO) en matière de stationnement payant sur voirie.  
**Le Conseil municipal prend acte du dossier.**
28. Rapport annuel d'activité de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est pour l'année 2023.  
**Le Conseil municipal prend acte du dossier.**
29. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) relatif à l'année 2023.  
**Le Conseil municipal prend acte du dossier.**
30. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) relatif à l'année 2023.  
**Le Conseil municipal prend acte du dossier.**
31. Rapport d'activité du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) relatif à l'année 2023.  
**Le Conseil municipal prend acte du dossier.**
32. Création de poste entraînant la modification du tableau des effectifs fixé au 8 mars 2024.  
**Dossier adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.**

↳ Questions orales.

Clôture de la séance vendredi 13 décembre 2024 à 00h28.

Le Maire,  
Conseiller départemental de la Seine-Saint-Denis

Jean-Michel BLUTEAU